

## Circulaire d'information pour la journée du mardi 27/09/2011

En raison du **mouvement national de grève du mardi 27 septembre 2011** à laquelle participera un nombre important d'enseignants, nous vous communiquons le détail des aménagements d'emploi du temps des élèves imposés par les circonstances.

Nous vous informons par ailleurs qu'un service d'accueil sera assuré aux mêmes horaires que d'habitude, de même que les ADS et les études du soir ; le service de restauration fonctionnera normalement et **j'invite les parents des demi-pensionnaires qui renonceraient à envoyer leur enfant à la cantine ce jour-là à renseigner le coupon joint, ceci pour éviter tout gaspillage.**

### **MODIFICATIONS APPORTÉES A CARACTÈRE EXCEPTIONNEL (voir l'emploi du temps sur le carnet de liaison)**

1. N'auront pas cours :

1.1. *Le matin* : 4A – 5B – 5C - 5E

1.2. *L'après-midi* : 3B – 4B – 4D – 4E  
6C – 6D

2. Pourront rentrer:

2.1. *à 9h10* 3A – 3B – 3C – 3D  
5D  
6A – 6B – 6C – 6D

2.2. *à 10h* 4B – 4C – 4D – 4E  
5A – 6E

3. Pourront sortir :

3.1. *à 15H45* : 3A – 3C – 3D  
4C – 5C – 6B

3.2. *à 16h50* : 4A – 5A - 5B – 5D – 5E  
6A – 6E

Si vous décidez de ne pas envoyer votre enfant au collège, **vous êtes tenus de prévenir l'établissement** par mail : [cpe@sainte-ursule-pau.fr](mailto:cpe@sainte-ursule-pau.fr) ou par téléphone.

✂.....**Coupon à remettre à Mme Bergès**.....

Je soussigné(e) ..... responsable légal de

l'élève ..... classe de ....., déclare

- a) avoir pris connaissance de la circulaire se rapportant à la grève du mardi 27/09/2011 et des modifications de l'emploi du temps
- b) inscrire mon enfant au repas du 27/09 \*
- c) ne pas vouloir inscrire mon enfant au repas du 27/09 \*

\* rayez la mention inutile

Date et signature